

LA NATION

Mercredi 2 septembre 2020 N° 2218 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

UNAT
La grève des transporteurs suspendue jusqu'au 20 septembre

P2

UNAT

La grève des transporteurs suspendue jusqu'au 20 septembre

P2

AGRICULTURE

Feuille de route pour développer les filières stratégiques

P4

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET NOYADES

57 décès en une semaine



P4

SABRI BOUKADOUM (MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES)

Nous sommes "menacés par une grande vague d'immigration"

P3



IMPORTATION DES VÉHICULES

Pas plus de 200.000 unités par ans

Les importations des véhicules neufs en Algérie vont se limiter à environ 200 000 voitures par an, a révélé le ministre de l'industrie Ferhat Ait Ali Braham. Le ministre de l'industrie a indiqué : « nous ne pouvons pas continuer dans la même cadence des importations des années précédentes en plusieurs milliards de dollars ». Intervenant lors d'un entretien sur une chaîne privée, Ait Ali a expliqué que : « nous avons envisagé un quota d'importation de 200 000 véhicules de moyenne gamme par an ». Toutefois, il a expliqué que le nouveau cahier des charges vise à importer des véhicules de moyenne gamme en respectant certaines normes de sécurité. Cette démarche a pour objectif d'importer des voitures pour la classe moyenne dont les prix varient de 10 000 à 12 000 dollars.

P5

TRANSITION AU MALI

Le CNSP se concerta avec les partis et la société civile

Le Comité national pour le salut du peuple (CNSP) au Mali a annoncé mardi tenir avec les partis et la société civile, samedi et dimanche, des consultations sur "la gestion de la transition" après le changement inconstitutionnel ayant abouti à la démission forcée du président Ibrahim Boubacar Keïta. "Le CNSP organise au Centre International de Conférence de Bamako, les 5 et 6 septembre 2020 les journées de concertations nationales sur la gestion de la transition", a indiqué le Comité dans un communiqué, soulignant que "ces rencontres ont pour objectif de convenir de la feuille de route de la transition, de définir l'architecture et les organes de la transition, et enfin de contribuer à l'élaboration de la charte de la transition". Le Comité, créé par les militaires mutins, a notamment cité parmi les participants à cet événement qui sera placé sous la présidence du Colonel Assimi Goïta, président du CNSP, "les partis politiques, les organisations de la société civile, le M5 RFP, les groupes signataires de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger et les mouvements de l'inclusivité".

P3

Régions

EL TARF

Plus de 2.659 hectares de forêts ravagés par des incendies en deux mois

P9

GUELMA

Lancement prochain d'un programme de reboisement de 250 hectares

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

339 nouveaux cas, 249 guérisons et 8 décès

P3

CRISE SANITAIRE

Levée du congé exceptionnel accordé aux femmes enceintes

P3

USAGE DU GPL DANS LE TRANSPORT

L'Etat supporte 50% du coût de la conversion des véhicules

P2

Sport

CR BELOUIZDAD

Cinq joueurs libérés

P13



PRÉSIDENTICE
DE LA RÉPUBLIQUEUn mouvement
partiel dans le
corps des walis
et des walis
délégués

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, lundi, à un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués en vertu duquel il a été mis fin aux fonctions de huit (8) walis et six (6) walis délégués, alors que 17 walis et 14 walis délégués ont été nommés, indique un communiqué de la présidence de la République, dont voici le texte intégral:

"Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués", précise la même source.

Premièrement: Au titre des fins de fonctions de walis
Il est mis fin aux fonctions aux walis Mesdames et Messieurs:

- Ahmed Mebarki en sa qualité de wali de Bechar
- Mohamed Benomar: en sa qualité de wali de Djelfa
- Aïssa Aroua: en sa qualité de wali de Skikda
- Abdessami Saidoune: en sa qualité de wali de Mostaganem
- Cheikh Laardja en sa qualité de wali de M'sila
- Mahfoud Zakrifa en sa qualité de wali de Tissemsilt
- Omar El Hadj Moussa en sa qualité de wali de Tipaza
- Nacira Remdane en sa qualité de wali de Relizane.

Deuxièmement: Au titre des nominations dans le corps des walis

- Sont nommés walis Mesdames et Messieurs :
- Lakhdar Seddas, wali de Chlef
 - Mohamed Belkateb, wali de Bechar
 - Mustapha Koriche, wali de Tamanrasset
 - Mohamed El Baraka Dehadj, wali de Tebessa
 - Doumi Djilali, wali de Djelfa
 - Kamel Abia, wali de Sétif
 - Abdelkader Bensaid, wali de Skikda
 - Kerbouch Kamel eddine, wali de Guelma
 - Djahid Mous, wali de Médéa
 - Aïssa Boulahia, wali de Mostaganem
 - Abdelkader Djelaoui, wali de M'sila
 - Messaoud Djari, wali d'Oran
 - Abbas Bedaoui, wali de Tissemsilt
 - Abdelkader Rakaa, wali d'El Oued
 - Labiba Winaz, wali de Tipaza
 - Amhamed Mourmen, wali de Ain Temouchent
 - Attallah Moulati, wali de Relizane

Troisièmement: Au titre des fins de fonctions de walis délégués

Il est mis fin aux fonctions des walis délégués Mesdames et Messieurs:

- Mabrouk Oun, en sa qualité de wali délégué de Timimoun, wilaya d'Adrar
- Samir Nefla, en sa qualité de wali délégué de Dar El Beida, wilaya d'Alger
- Djamal Gasmia, en sa qualité de wali délégué de Chérag, wilaya d'Alger
- Ben Amor Kiyès, en sa qualité de wali délégué de Bir Mourad Rais, wilaya d'Alger
- Farida Amrani, en sa qualité de wali déléguée de Bouzaréah, wilaya d'Alger
- Ahmed Boudouh, en sa qualité de wali délégué de Rouiba, wilaya d'Alger

Quatrièmement: Au titre des nominations de walis délégués

Sont nommés walis délégués Mesdames et Messieurs:

- Nacer Sebba: wali délégué de Timimoun (Adrar)
- Azeddine Hemadi: wali délégué de Bordj Badji Mokhtar (Adrar)
- Boubkour Lensari: wali délégué d'Ouled Djelal (Biskra)
- Abderrahmane Dehimi: wali délégué de Beni Abbès (Bechar)
- Saad Chenouf: wali délégué d'In Salah (Tamanrasset)
- Brahim Ghemired: wali délégué d'In Guezam (Tamanrasset)
- Mohamed Essaid Benkamou: wali délégué de Draïra (Alger)
- Abdelmalek Boutesta: wali délégué de Dar El Beida (Alger)
- Amar Ali Bensaad: wali délégué de Cheraga (Alger)
- Houria Medahi: wali déléguée de Sidi Abdelah (Alger)
- Youcef Bechlaoui: wali délégué de Bir Mourad Rais (Alger)
- Djamel Eddine Heshas: wali délégué de Bouzaréah (Alger)
- Nacib Nadjia: wali déléguée de Zeralda (Alger)
- Ahmed Zerrouki: wali délégué de Rouiba (Alger)*.

APB

USAGE DU GPL DANS LE TRANSPORT

L'Etat supporte 50% du coût
de la conversion des véhicules

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a souligné lundi à Alger l'urgence d'accélérer l'usage du GPLc pour les voitures à travers des mesures administratives et juridiques incitatives, en levant les contraintes entravant ce processus.



Il est impératif d'améliorer et d'accroître, dans l'immédiat, l'usage du GPLc en rénouvant aussi bien les conditions d'accès à ce carburant, que les motivations susceptibles d'encourager le recours à ce carburant, à travers une nouvelle réglementation", a déclaré M. Attar lors d'un point de presse en marge d'une réunion sur les carburants propres, tenu conjointement avec le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour.

Le ministre a affirmé que l'opération de l'introduction du GPLc a commencé en 1983, notant cependant qu'il y a des blocages juridiques et des lourdeurs administratives qui entravent l'utilisation de ce carburant propre. Il a souligné, entre autres, le problème de stationnement pour les véhicules qui roulent au GPLc à qui on interdit l'accès aux parcs de stationnement en sous-sol suite à une consigne de sécurité imposée depuis les années 1990. Selon ses propos, il faut une réglementation pour annuler cette mesure, assurant par ailleurs que le problème de sécurité ne se pose plus actuellement avec

l'évolution technologique. Il a également évoqué le fonds de soutien pour l'encouragement des usagers du GPLc, qu'il faudrait relancer, affirmant que l'Etat supporte 50% du coût de la conversion des véhicules en GPLc. Cette réunion, a regroupé des responsables de Sonatrach, de Sonelgaz et de Naftal pour débattre des actions à mettre en œuvre afin de promouvoir les carburants propres tels le GPLc et le gaz naturel carburant (GNC).

Il est aussi question d'économiser des carburants à court et moyen terme, avec l'objectif d'arrêter les importations d'essences à compter de 2021, et réduire progressivement celles du gazoil à compter de la même année.

"La tâche n'est pas facile, mais elle est nécessaire et par conséquent possible, pour peu qu'elle soit mise en œuvre de façon progressive tout au long de la décennie 2020-2030", a-t-il déclaré en précisant que l'objectif était d'accélérer l'usage du GPLc immédiatement, puis le remplacer à moyen terme avec le GNC et l'électricité pour économiser, aussi dès le moyen terme, des volumes de GPL

pour d'autres usages futurs aussi bien en matière de sécurité énergétique que pour l'industrie pétrochimique au-delà de 2030. "La mission est commune à nos deux secteurs, Energie et Transition Énergétique-Energies renouvelables, à condition que chacun prenne en charge ce qui le concerne et qu'il y ait une collaboration totale", a-t-il estimé. Le ministre a rappelé qu'actuellement l'Algérie consomme un peu plus de 14,5 millions de tonnes de carburants par an, dont pas moins de 10,5 millions de tonnes en gazoil et 4 millions de tonnes d'essences dont 0,1 million de tonnes d'essence et 1,4 million de tonnes de gazoil importés, pour un montant de 897 millions de dollars par an. Il a également rappelé que Sonatrach s'est engagée à ne produire d'ici la fin de l'année qu'un seul type d'essence, et par conséquent à ne plus en importer dès 2021.

Mais derrière cette décision, a-t-il ajouté, "il y a d'autres mesures à ne pas négliger en matière d'organisation et de prix au niveau de Naftal". Toujours pour les essences, il a rappelé que l'objectif de réduction de la consommation est toujours d'actualité à travers la

conversion au GPLc qu'il faut accélérer. Mais pour cela, "il faut tenir compte des capacités de conversion actuelles et des mécanismes de subvention et pour quelles catégories de véhicules et d'usagers".

Concernant le GNC, le ministre estime que c'est en principe le carburant qui devrait remplacer progressivement aussi bien l'essence que le Gazoil dès 2021, et plus tard le GPLc à compter de 2025 environ avec l'électricité. Pour sa part, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a affirmé la nécessité pour le pays de repérer les gisements d'économie d'énergie sur lesquels il pourrait miser pour réussir sa transition énergétique.

Chitour a souligné la nécessité de rationaliser la consommation de l'énergie notamment dans les secteurs de l'habitat et celui des transports en vue de diminuer progressivement la forte dépendance du pays des énergies fossiles. Il a ajouté qu'il y avait beaucoup de choses à faire pour rationaliser la consommation énergétique dans le secteur des transports qui consomme, à lui seul 40%, de l'énergie produite. R.N

UNAT

La grève des transporteurs suspendue jusqu'au 20 septembre

L'union nationale algérienne des Transporteurs (UNAT) a décidé de suspendre la grève qui était prévue pour demain mercredi, jusqu'à la date du 20 septembre, et a confirmé son entrée en grève sans préavis après cette date dans le cas où le ministère tarderait à répondre aux reven-

dications soulevées, a indiqué le syndicat dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Cette décision intervient dans un contexte marqué par la programmation de l'examen du BEM prévu pour le 07 septembre 2020, du baccalauréat prévu le 13 sep-

tembre 2020 et du mouvement partiel que le président de la République a décidé hier lundi dans le corps des walis, ainsi que de la réponse du ministre des Transports au regard des commandes du syndicat concernant la rencontre avec ses représentants, explique le même communiqué. R.N

SABRI BOUKADOU (MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES)

Nous sommes «menacés par une grande vague d'immigration»

La situation en Libye et au Mali inquiète l'Algérie au premier chef. Ces deux pays partagent avec notre pays des milliers de kilomètres de frontières.



Et dans le deux cas, l'instabilité pointe du nez, avec, en plus, l'intervention de puissances étrangères avec des agendas contradictoires poussant à des inévitables confrontations, d'où les guerres par procuration mainte fois dénoncées par l'Algérie. C'est dans ce contexte que la diplomatie active à la recherche de solutions politiques loin de la logique de la violence. Sabri Sabri Boukadoum, le ministre algérien des affaires étrangères a effectué, hier, une visite en Turquie, un pays à la fois partenaire écono-

mique de l'Algérie et une puissance politique et militaire dans le bassin méditerranéen. Boukadoum est allé expliquer au Turques l'importance de la stabilité de la région du Sahel, notamment au Mali. Pour lui : « L'instabilité que connaît la région du Sahel, notamment le coup d'état au Mali constitue une grande menace pour les pays de l'Afrique du Nord qui risquent de subir une vague d'immigration ». « Il y a 40 000 habitants dans les régions frontalières, et les pays de l'Afrique du Nord sont sérieusement menacés par une grande

vague d'immigration » a indiqué Boukadoum lors d'une conférence de presse animée hier à Ankara avec son homologue turc Mevlut Cavusoglu. S'exprimant sur la situation au Mali, Boukadoum a indiqué que « la situation est très perturbée, le peuple malien est en attente de voir ce qui va se passer ». Toutefois, il a souligné qu'il n'a « aucun commentaire à faire sur ce qui se passe au Mali, mais il y a des changements à long et court terme ». « Les gens souffrent du recul de la et des séparations politiques, du coup d'Etat

au Bourkina faso, ensuite de celui au Mali » a-t-il expliqué. « Le Mali mérite mieux que ce qu'il vit actuellement », a-t-il ajouté. Boukadoum a souligné aussi que « la stabilité au Mali est très importante et le retour pour une stabilité politique est fortement souhaité, ainsi qu'un retour des investissements ». En outre, le MAE algérien a indiqué : « ce qui se passe en Libye a négativement impacté la situation au Mali et la région du Sahel », dou la nécessité de « régler la situation en Libye ».

Abir.N

CRISE SANITAIRE

Levée du congé exceptionnel accordé aux femmes enceintes

Le gouvernement a décidé, lundi, la réouverture des crèches et garderies d'enfants avec la mise en œuvre "stricte" d'un protocole sanitaire adapté, ainsi que de levée de la mesure du congé exceptionnel rémunéré accordé aux femmes enceintes et celles élevant des enfants âgés de moins de 14 ans, indique un communiqué des services du Premier ministre. Parmi les mesures adoptées par le gouvernement, figure "l'ouverture des crèches et garderies d'enfants avec la mise en œuvre stricte d'un protocole sanitaire adapté qui doit comporter notamment, l'utilisation, dans un premier temps, de 50% des capacités d'accueil de ces établissements et le res-

pect de la distanciation physique", précise le communiqué. Il s'agit également de "soumettre l'ensemble du personnel au test de dépistage de la Covid-19, préalablement à l'ouverture de l'établissement, le port obligatoire du masque de protection pour l'ensemble du personnel, l'affichage des mesures barrières et de prévention aux différents points d'accès, l'interdiction aux parents d'accéder aux locaux, (et) la désinfection quotidienne des lieux, cuisines, sanitaires, tables, chaises et autres équipements". Il est exigé, en outre, "l'installation de paillasse de désinfection aux entrées, la mise à disposition

de solution hydro-alcoolique, l'aération naturelle des lieux, (et) l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs", ajoute la même source, soulignant que "les gérants de ces établissements sont tenus responsables en cas de non-respect des mesures barrières et d'hygiène édictées. Des inspections inopinées seront effectuées et, en cas de non-respect du protocole sanitaire, l'établissement sera immédiatement fermé". Par ailleurs, le gouvernement a décidé de "la levée de la mesure du congé exceptionnel rémunéré accordé aux femmes enceintes et celles élevant des enfants âgés de moins de quatorze (14) ans".

R.N

MOHAMED CHORFI (P. L'AUTORITÉ NATIONALE DES ÉLECTIONS)

«Le référendum sur la constitution est l'occasion de consolider la réconciliation nationale»

Le président de l'autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Chorfi, a estimé que le référendum sur la constitution qui doit être organisé en novembre prochain est l'occasion de consolider la réconciliation nationale, et que tous les acteurs de la société civile et les partis politiques sont invités à y participer. Chorfi a déclaré lors d'une émission, hier, sur la deuxième chaîne de la radio nationale, qu'un programme spécial de contacts consultatifs avec les partis politiques avait été rédigé, les appelant, dans le même contexte, à encadrer les membres de la société et à leur faire prendre conscience de la grande importance de cette échéance électo-

rale. Il a expliqué que le début effectif de la campagne de sensibilisation des citoyens sera légal une fois que le décret de convocation du corps électoral sera publié par le président de la République. Le président de l'autorité nationale indépendante des élections a insisté par ailleurs sur l'importance du protocole sanitaire qui a été soumis au comité scientifique du ministère de la Santé, dans le but de protéger les citoyens d'une part, et les superviseurs d'autre part. Chorfi avait indiqué que lorsque le président de la République a insisté sur la dimension consensuelle de la révision constitutionnelle, cela prouve qu'il veut « à tout prix construire ou reconstruire le

consensus national qui est le socle de l'Etat droit ». Après avoir pris en charge la dynamique de construction du consensus nationale, dit-il, l'une des premières conditions c'est la liberté du choix du citoyen de son président, qui est en charge de la gestion des affaires de l'Etat. « Cette liberté de choix donne à la fois la légitimité au président de la République pour entreprendre tout ce qui est nécessaire pour la consolidation du consensus nationale et de prendre des mesures audacieuses pour provoquer le changement que le peuple attend », ajoute-t-il.

Id.D

Brèves

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

339 nouveaux cas, 249 guérisons et 8 décès

Trois cent trente-neuf (339) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 249 guérisons et 8 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 44833, dont 339 nouveaux cas, soit 0,8 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1518 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 31493, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 17 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures entre 1 et 9 cas, 13 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 18 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs, 32 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque

APS

FEUX DE FORÊTS ET STRESS HYDRIQUE

L'enquête pour indemnisation contre les sinistres finalisée

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Hamid Hamdani, a annoncé, hier à Alger, que l'enquête pour l'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs victimes des feux de forêts et du stress hydrique a été achevée.

"L'enquête sur les dommages subis par les professionnels du monde agricole et les agriculteurs, qui devaient bénéficier d'aides, a été finalisée. Reste l'évaluation financière de ces pertes", a-t-il déclaré sur les ondes de la radio nationale.

Il a précisé, par ailleurs, que l'Etat s'est engagé à indemniser ces agriculteurs "en nature" sur la base de leurs pertes afin de leur permettre de relancer leur activité.

Selon le dernier bilan datant du 5 août écoulé, les feux de forêts, qui ont touché 40 wilayas à l'Est, l'Ouest et même au Sud ont ravagé plus de 10.000 hectares d'arbres forestiers, dont 1.000 hectares de récoltes agricoles, 50 arbres fruitiers, 3.600 palmiers, 457 ruches d'abeilles, 120 têtes ovines, 10 têtes bovines et 2.000 poules.

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire avait déjà affirmé que l'Etat indemniserait les sinistres de ces incendies de forêts après les expertises de terrain au niveau des wilayas touchées.

R.N

RETRAITÉS DE L'ARMÉE

Réunions à la présidence de la République

Le conseiller du président de la République chargé des relations extérieures, Abdelhadi Allaloum a tenu lundi une réunion avec les représentants des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) en présence de représentants du ministère de la Défense nationale (MDN), a indiqué lundi un communiqué de la présidence de la République.

"Le conseiller du président de la République chargé des relations extérieures, Abdelhadi Allaloum a tenu cet après-midi une réunion avec les représentants des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP) en présence de représentants du ministère de la Défense nationale (MDN)", lit-on dans le communiqué. "Lors de cette réunion, il a été convenu de l'impératif de recueillir les dossiers des retraités de l'ANP ayant accompli leur service pendant l'état d'urgence et de les soumettre, dans les meilleurs délais possibles, aux autorités concernées en vue de bénéficier de la prime d'invalidité dans un délai ne dépassant pas la fin de janvier 2021", précise la même source.

R.N

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET NOYADES

57 décès en une semaine

Cinquante-cinq (55) personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation (29) et des noyades (28), survenus à travers le territoire national durant la période du 23 au 29 août, indique mardi, un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Outre les 29 décès déplorés à la suite de 1255 accidents de la circulation, 1561 autres personnes ont été blessées, sachant que le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya M'Sila avec 04 personnes décédées et 50 autres blessées, suite à 32 accidents, précise la même source. Concernant le dispositif de surveillance des plages, les agents chargés de la surveillance ont effectué, durant la même période, 8326 interventions ayant permis de sauver de la noyade 6034 personnes et ont assuré les premiers secours à 1903 autres personnes, ainsi que l'évacuation de 364 autres vers les structures sanitaires.

Néanmoins, 28 décès par noyade, dont 17 survenus dans des plages interdites à la baignade, ont été enregistrés dans les wilayas de Mostaganem (08), de Bejaïa, Chlef et Jijel, avec 03 décès chacune, à Oran, Alger et Annaba, avec 02 décès chacune, alors que Ain Témouchent, Tiemcen, Tipaza, Skikda et El Tarf comptabilisent chacune un (01) décès, est-il ajouté. S'agissant des activités de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 328 opérations de sensibilisation et 771 autres de désinfection générale à travers 48 wilayas ayant ciblé l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que les deux opérations ont mobilisé 1885 agents, tous grades confondus, 279 ambulances et 251 engins d'incendies.

Par ailleurs et dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et récoltes, il a été enregistré 302 incendies, dont 114 de forêts, 69 autres de maquis, 75 d'herbes et 44 de récoltes. Ces feux ont causé des pertes estimées à 2024 ha de forêt, 418 ha de maquis, 1175 ha d'herbes, 43270 boîtes de foin, 20997 palmiers et enfin, 468 arbres fruitiers, conclut la DGPC.

APS

AGRICULTURE

Feuille de route pour développer les filières stratégiques

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Hamid Hamdani, a dévoilé hier à Alger la feuille de route de son département pour développer davantage les filières stratégiques et réduire la facture des importations.



La feuille de route s'articule principalement sur le développement des filières stratégiques dont les céréales et les huiles qui constituent l'essentiel des importations nationales en produits alimentaires", a indiqué M. Hamdani lors de son passage à la radio nationale. Selon le ministre, ce document initié pour développer le secteur, s'articule autour de trois fondements essentiels. Il s'agit en premier lieu de lancer des projets structurants pour développer les filières stratégiques et de réduire les importations notamment des produits qui présentent sur la balance commerciale, tels les grandes cultures et les huiles. Il est également question de mettre en place des stratégies de rationalisation des dépenses publiques.

"La feuille de route associe les opérateurs et les professionnels du monde agricole pour le quinquennal 2020-2024", a-t-il dit. M. Hamdani a affirmé par ailleurs que son département mise

beaucoup sur le développement de la filière céréalière qui permettra de réduire à plus d'un milliard de dollars les importations en blé, rappelant que la facture céréalière était tirée essentiellement par le blé tendre. Il a révélé dans ce contexte que son ministère développe une approche constructive dans ce sens à travers la modernisation du système d'irrigation au niveau de 140.000 hectares en moyenne (pour faire face au stress hydrique), qu'il compte étendre encore sur 40.000 hectares répartis à part égale entre les régions du Nord et le Sud.

"Cela permettra d'augmenter les rendements entre 50 et 60 quintaux à l'hectare", a-t-il avancé. Le ministre a également cité la filière des huiles qu'il faudrait absolument développer, en rappelant que le pays importe pour plus 1,3 milliard de dollars d'huiles par an.

"L'objectif c'est d'atteindre au moins 30% de nos besoins en huiles alimentaires ce qui nous

permettra d'économiser annuellement plus de 400 millions de dollars", a-t-il assuré.

A ce titre il a évoqué la culture du colza au niveau du nord sur plus de 3.000 hectares, affirmant qu'il y a un programme pour généraliser cette approche à d'autres filières, ce qui permettra à terme de réduire drastiquement les importations nationales. A propos de l'Office de développement de l'agriculture saharienne créée récemment, M. Hamdani a assuré que cette entité facilitera le parcours des investisseurs en leur épargnant les lourdeurs bureaucratiques à travers un guichet unique.

Cette agence, a-t-il souligné, "s'occupe uniquement de l'acte d'investissement en assurant l'accompagnement, le contrôle, le suivi et l'évaluation des opérations d'investissements".

Concernant le recensement du foncier agricole à travers le territoire national, le ministre a affirmé que son département travaille en étroite collaboration

avec les bureaux d'études et l'Agence spatiale algérienne (Asal) qui utilise des outils géospatiaux (imagerie satellite, cartes et autres outils spatiales) afin d'identifier les parcelles agricoles potentiellement fertiles et celles qui sont proches des ressources hydriques.

"Nous sommes partis sur la base d'une étude spatiale de 6 millions d'hectares, nous sommes autour de 1,3 millions d'hectares dont 325.000 hectares pourraient être mis à la disposition de l'Office national des terres agricoles (ONTA)", a-t-il fait savoir. Le ministre a insisté sur l'organisation et l'optimisation de la production agricole qui devrait être suivie par des institutions de régulation et des outils de stockage et de transformation.

Pour ce faire, son département ambitionne de travailler avec le secteur de l'industrie pour mettre en place de micro zones agro-industrielles au niveau des pôles spécifiques à vocation agricole.

APS

PORT DE JIJEL

Un navire de 7.000 tonnes de matériaux de construction pour le Liban

Un navire chargé de 7.000 tonnes de matériaux de construction a pris le départ lundi depuis le port de Djen Djen (Jijel) pour le Liban dans le cadre d'une opération de solidarité avec ce pays suite à l'explosion survenue au port de Beyrouth, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham et de l'ambassadeur du Liban à Alger, Mohamed Hassan.

Ces 7.000 tonnes de matériaux de construction (6.000 tonnes de ciment et

1.000 tonnes de plâtre) s'inscrivent dans le cadre de la "poursuite de la série d'aides initiée par l'Algérie au profit du Liban suite à l'explosion survenue le 4 août au port de Beyrouth", a considéré la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme.

De son côté, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a indiqué que le navire Stidia englobe un chargement de matériaux de construction provenant de plusieurs groupements industriels publics et privés pour "reconstruire ce qui peut être reconstruit à Beyrouth en particulier et au

Liban en général", ajoutant que "les différentes initiatives de solidarité de l'Etat algérien reflètent les valeurs de solidarité et d'entraide ancrées dans les principes de l'Algérie et l'esprit de solidarité des Algériens envers les pays amis et frères."

Le ministre de l'Industrie a, dans ce sens, affirmé que "d'autres aides de différents matériaux de construction seront acheminées dans les prochains jours vers le Liban."

L'ambassadeur du Liban à Alger, Mohamed Hassan, a salué l'élan de solidarité dont a fait montre l'Algérie envers son pays en

cette période "difficile", rendant hommage à l'Etat et au peuple algérien pour ces initiatives.

Rappelant que "l'Algérie était parmi les premiers pays à avoir dépêché différentes aides au Liban", le diplomate libanais a affirmé que ces initiatives reflètent "l'esprit de solidarité de l'Algérie envers le Liban." L'Algérie avait envoyé au lendemain de l'explosion survenue dernièrement au port de Beyrouth quatre (4) avions militaires transportant des aides alimentaires et médicales au profit des victimes.

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR

Vers la spécialisation des importations

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé lundi à Alger que son secteur s'attellait à la spécialisation des importations à travers l'obligation de l'opérateur du Commerce extérieur à n'importer qu'un seul et unique type de produits.



Cette spécialisation permettra une meilleure organisation du commerce extérieur dans le cadre de la nouvelle approche sectorielle qui obligera les importateurs à se spécialiser dans des familles précises de produits, et qui seront inscrites sur leur Registre de commerce, a expliqué le ministre à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège de l'Association nationale des Commerçants et artisans (ANCA) au Palais des expositions. Il a réitéré, dans ce sens, que les produits localement fabriqués ne seront importés sauf lorsqu'il s'agit de soutenir, en volumes limités, le marché local, en cas de déficit dans la satisfaction de la demande. S'agissant de la liste des produits interdits à l'exportation, le ministre a précisé que cette interdiction était liée à la conjoncture sanitaire que traverse le pays, assurant que le secteur encourage les exportations mais pas des produits qui enregistrent un manque sur le marché local. Cette liste est modifiable suivant la conjoncture qui a motivé sa mise en place, a souligné M. Rezig avant d'ajouter que les produits interdits à l'exportation sont les produits subventionnés, l'aïl, les masques et le gel hydro-alcoolique, c'est-à-dire des besoins

fondamentaux pour le citoyen. Par ailleurs, le ministre du Commerce a fait état, dans une déclaration à la presse, de l'élaboration en cours d'une feuille de route pour les opérations de commercialisation et de stockage.

REPRISE PROCHAINE ACTIVITÉS DE LA SAFEX

La reprise des activités de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) est prévue pour bientôt dans le cadre d'un rigoureux protocole sanitaire, a annoncé le ministre. "Impactée par la pandémie, la Safex verra relancer ses activités, à savoir l'organisation des salons", a assuré M. Rezig. D'autre part, le ministre a rappelé aux commerçants l'échéance du 31 décembre prochain pour la mise en application de l'article 111 de la loi de Finances 2020 portant obligation de mettre, à la disposition des consommateurs, des instruments de paiement électronique. "Cette opération gratuite pour le consommateur contribuera à la disponibilité des liquidités dans les banques et les bureaux de poste", a-t-il affirmé. Concernant l'ouverture du nouveau siège de l'ANCA, le ministre a mis en avant l'importance de cette dernière en tant qu'un des ins-

truments du secteur pour la moralisation de l'activité commerciale et l'organisation des marchés. Le ministre a saisi cette occasion pour saluer les commerçants, qui ont montré, a-t-il dit, leur sens de patriotisme durant les moments difficiles qu'a traversés le pays, qualifiant de "partenaire essentiel" les associations de commerçants et de consommateurs dans la cristallisation de la nouvelle vision du Commerce algérien. Pour sa part, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulouar, a affiché la disposition de son organisation à œuvrer à la promotion des activités commerciales et artisanales ainsi qu'à l'accès à la numérisation économique. Il a apporté, dans ce sens, son appui à l'arrêté interministériel fixant les modalités particulières d'exercice du commerce de troc frontalier au regard de son importance dans la relance du commerce, dans la région notamment avec le Mali et le Niger. Le président de l'ANCA a mis en avant également l'impératif de la participation efficace des commerçants à la réussite des différentes manifestations économiques et à la promotion du produit national à l'étranger".

APS

Brèves

PÉTROLE

Le Brent s'approche des 46 dollars à Londres

Les prix du pétrole progressaient mardi en cours d'échanges européens, aidés notamment par l'affaiblissement continu du dollar. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 45,76 dollars mardi matin à Londres, en hausse de 1,06% par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour octobre prenait également 1,06% à 43,06 dollars. "La faiblesse du dollar (au plus bas depuis avril 2018, comparé à un panier de devises) et la discipline de production étalée par l'Opep+, avec de plus en plus de membres de l'alliance réduisant leurs exportations, soutiennent les prix", a commenté Eugen Weinberg, analyste. L'organisation et ses alliés sont convenus de limiter très fortement leur production pour enrayer l'effondrement des prix observé en mars. Si ces contraintes ont été assouplies cet été, les membres de l'Opep+ sont censés diminuer leur production de 7,7 millions de barils par jour jusqu'en janvier. "L'Irak et le Nigeria ont tous les deux promis de compenser leurs surproductions des précédents mois", a rappelé Tamas Varga, analyste. Les deux pays ont notamment été pointés du doigt mi-août lors d'une réunion de suivi de l'accord. Concernant le dollar, le pétrole étant libellé en billet vert, une baisse de celui-ci rend l'or noir moins onéreux pour les acheteurs utilisant d'autres devises, ce qui alimente la demande et soutient les prix. Par ailleurs, l'ouragan Laura, dont l'arrivée dans le Golfe du Mexique a fait monter les prix en milieu de semaine dernière, a occasionné moins de dégâts qu'attendu. Ces dommages moindres avaient d'ailleurs pénalisé les cours de l'or noir lundi, tandis que les infrastructures pétrolières reprénaient progressivement leur activité.

R.E

COMMERCE, MARKETING ET PRODUITS NATIONAUX

Le 1er Salon digital international en septembre

La société Andalus Trade, Show, Exhibits and Events (TSEE) organise la première édition du Salon digital international du commerce, marketing et produits nationaux en Algérie du 13 au 27 septembre avec la participation d'opérateurs algériens et étrangers, a indiqué lundi un communiqué de la société. Il s'agit du premier salon digital en Algérie par rapport aux expositions gérées par cette société qui tend à en faire un nouveau départ pour l'exposition numérique des produits, précise l'organisateur de cet événement, Abderraouf Mounir Douidi qui a affirmé que l'inscription sur la plateforme du salon sera gratuite. S'étalant sur 15 jours, ce salon verra la participation de plusieurs compagnies issues des différents pays dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Jordanie et la Chine outre des opérateurs nationaux. "Nous allons contribuer à la réalisation du nouveau développement à travers la diversification des sources commerciales algériennes", souligne M. Douidi. Pour s'inscrire gratuitement sur la plateforme, la société a mis à la disposition des personnes désirant y participer les adresses électroniques suivantes: exp@andalus-tsee.com ou andalus.tsee@gmail.com.

R.E

IMPORTATION DES VÉHICULES

Pas plus de 200.000 unités par ans

Les importations des véhicules neufs en Algérie vont se limiter à environ 200 000 voitures par an, a révélé le ministre de l'Industrie Ferhat Ait Ali Braham. Le ministre de l'industrie a indiqué : « nous ne pouvons pas continuer dans la même cadence des importations des années précédentes en plusieurs milliards de dollars ». Intervenant lors d'un entretien sur une chaîne privée, Ait Ali a expliqué que : « nous avons envisagé un

quota d'importation de 200 000 véhicules de moyenne gamme par an ». Toutefois, il a expliqué que le nouveau cahier des charges vise à importer des véhicules de moyenne gamme en respectant certaines normes de sécurité. Cette démarche a pour objectif d'importer des voitures pour la classe moyenne dont les prix varient de 10 000 à 12 000 dollars. D'ailleurs, il a souligné que les nouvelles règles d'im-

portation posent des conditions très strictes concernant les véhicules de haut de gamme, dont les prix avoisinent les 40 000 dollars. Ainsi, le quota des devises qui sera consacré à l'importation des véhicules permettra d'atteindre un nombre important d'unités qui avoisine les 200 000. Cependant, Ait Ali a confirmé qu'avec le nouveau cahier des charges il n'y a aucun investisseur qui a l'agrément, car les nou-

velles règles annulent systématiquement les anciennes autorisations. Après quelques jours de la rentrée en vigueur du nouveau cahier des charges, le ministre a indiqué qu'il n'y a encore personnes qui s'est présenté au ministère pour un retrait, annonçant l'ouverture d'un portail électronique par lequel les postulants suivront l'avancement de leurs dossiers.

R.E



OUARGLA

Plus de 190.000 palmiers traités contre le Myelois

Plus de 190.000 palmiers dattiers ont été traités contre le Myelois à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Entrant dans le cadre d'une campagne lancée le 15 août courant et qui se poursuit, l'opération préventive cible le traitement de plus de 300.000 palmiers dattiers contre cette maladie à travers la wilaya, a fait savoir l'inspection de la protection des végétaux.

Prendent part à la campagne de traitement du palmier contre le Myelois, les équipes de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), ainsi que des agriculteurs et 11 opérateurs privés retenus par les services de la DSA pour cette opération, a-t-on précisé. Les services agricoles ont distribué 384 litres d'insecticides aux subdivisions agricoles à travers les différentes daïras de la wilaya pour les besoins de cette action de traitement du palmier contre le Myelois.

Dans le même contexte, une campagne de traitement du palmier contre le Boufaroua avait été lancée à travers la wilaya durant la période allant du 5 au 22 juillet dernier, a révélé l'inspection de la protection des végétaux. Ciblant un patrimoine de 356.503 palmiers, elle avait été menée par les équipes de l'INPV, appuyée par les agriculteurs eux-mêmes et des opérateurs privés, a signalé la source, précisant que 267 litres d'insecticides ont été distribués aux subdivisions

agricoles pour ces opérations de traitement. Pour la prévention des palmeraies, l'inspection de la protection des végétaux appelle les agriculteurs à bien entretenir leurs palmeraies, en veillant aux actions de débroussaillage et de lutte contre les mauvaises herbes, ainsi qu'à la mise en place de brise-vents pour préserver une certaine humidité et freiner l'avancée des sables et poussières, des facteurs affectant la production des palmiers et favorisant l'apparition du Boufaroua.

Brèves

SIDI KADA
(MASCARA)**15 millions DA
pour renouveler
1.500 points
lumineux**

La commune de Sidi Kada (Mascara) a bénéficié d'un montant de 15 millions DA au titre du programme communal de développement (PCD) pour renouveler le réseau d'éclairage public, a-t-on appris lundi du président de cette collectivité, Baâtouche Saïd. La commune de Sidi Kada a bénéficié d'un montant de 15 millions DA du PCD pour renouveler 1500 points lumineux répartis sur l'ensemble de ses agglomérations et installer des lampes à faible consommation (LED), a indiqué M. Baâtouche. L'opération, en voie d'achèvement, a permis le renouvellement de 650 points lumineux dans le centre de la commune, de 310 points au village de Sidi Salem, 210 autres points au village de Sidi Mahieddine et 130 points lumineux dans le village d'Ouled Benabderrahmane, en plus de dizaines de points lumineux dans des villages d'une population moins dense.

L'installation de nouvelles lampes à économie d'énergie permettra de réduire de moitié la facture d'électricité de la commune qui s'élève actuellement à 13 millions DA par an. Par ailleurs, la commune de Sidi Kada a bénéficié d'un montant de 46 millions de DA pour étendre le réseau d'électrification rurale au niveau de six zones de la commune, dont cinq classées en zones d'ombre abritant 136 familles.

**INTEMPÉRIES
ET FEUX DE
RÉCOLTE****Indemnisation
de 24 agriculteurs
à Oum El Bouaghi**

Vingt-quatre (24) agriculteurs dont les récoltes ont été endommagées à Oum El Bouaghi par les intempéries ou des incendies au cours de la saison agricole 2019-2020 ont été indemnisés lundi, a indiqué le directeur local de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), Mourad Bendada. L'opération de dédommagement pour laquelle un montant de 6 millions de dinars a été mobilisé par la Caisse, cible des agriculteurs activant dans leur grande majorité dans les filières céréalières et légumineuses dans la région Ouest de la wilaya, selon la même source. Faisant savoir que la superficie agricole détruite par la grêle et les incendies a atteint au cours de cette saison 260 hectares, M. Bendada a précisé que la grêle a ravagé à elle seule pas moins de 230 ha. Le responsable, qui s'exprimait en marge de la remise des chèques bancaires aux agriculteurs sinistrés au nouveau siège de la CRMA d'Oum El Bouaghi devant ouvrir ses portes au public au cours du mois de septembre, a affirmé que l'opération constitue "une opportunité" pour à la fois sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité d'assurer leurs récoltes et faire connaître les avantages qu'offre la caisse à ses souscripteurs. Il est à signaler que la Caisse régionale de mutualité agricole compte actuellement plus de 2430 adhérents dans la wilaya d'Oum El Bouaghi.

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DES
MICRO-ENTREPRISES À EL-OUED****Une feuille de route pour
un environnement favorable
à l'investissement**

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a fait état lundi à El-Oued de l'élaboration en cours d'une feuille de route pour la création d'un environnement favorable à l'investissement au niveau des zones d'activités industrielles.



Les services de l'Etat s'attellent à la création d'un environnement favorable à l'investissement pour les porteurs de projets, en tant qu'"unique levier de dynamisation de l'appareil économique, susceptible de générer des ressources hors secteur des hydrocarbures, a affirmé le ministre délégué au premier jour d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya. Il a ajouté, à ce propos, que le climat favorable à l'investissement ne peut être offert qu'à travers la création de nouvelles zones d'activités et l'aménagement de celles en cours de réalisation, à tout point de vue, notamment avec un raccordement aux divers réseaux (électricité, eau, assainissement et routes) pour permettre une bonne relance de l'investissement, surtout dans l'industrie. Pour la création d'une économie alternative efficiente et concurrentielle à l'échelle internationale, dans le cadre de la vision de

l'Algérie nouvelle, les pouvoirs publics attachent un grand intérêt aux PME, existantes ou en création, en tant que "cœur battant" de l'économie moderne à travers le monde, a souligné M. Diafat.

En vue d'atteindre cet objectif, à court et moyen termes, il appartient de dynamiser les volets de qualification, formation et accompagnement, seuls à même de hisser la PME au rang d'entreprise performante, a-t-il ajouté, avant d'appeler les jeunes à se rapprocher des dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ), CNAC et ANGEM) pour concrétiser leurs projets de micro-entreprises et contribuer à la dynamique économique nationale et à la résorption du chômage.

**Visite de plusieurs zones
d'activités**

Le membre du gouvernement a visité la zone d'activités de la commune de Kouinine (7 km

d'El-Oued) où un exposé lui a été présenté sur les 23 zones d'activités que compte la wilaya d'El-Oued, comptant 2.675 parcelles (864 hectares), dont 1.613 parcelles attribuées et ayant déjà généré 341 projets et 10.479 emplois, pour un volume d'investissement de 43,5 milliards DA. Au niveau de cette zone, le ministre délégué a visité une entreprise privée de fabrication de masques de protection et y a déploré les conditions de travail avec une absence d'aménagement et de réseaux divers, avant de faire part d'un programme visant justement la prise en charge des lacunes au niveau des zones d'activités souffrant de ce type de problèmes. Dans la zone d'activités de la commune de Debila (20 km d'El-Oued), il a inspecté une exploitation agricole familiale spécialisée dans les cultures maraichères, la phoeniciculture et la pisciculture intégrée à l'agriculture, et ayant bénéficié d'un financement de

l'Agence nationale de soutien à l'emploi des Jeunes (ANSEJ). A la zone d'activités de Hassi-Khelifa (30 km d'El-Oued) où il s'est engagé d'une entreprise privée de fabrication mécanique spécialisée dans la pièce de rechange, le ministre délégué a appelé à encourager l'investissement dans ce segment pour créer un marché local de ce type d'équipement et réduire la facture des importations. Dans la zone d'activités d'Oued El-Allenda (20 km d'El-Oued), un exposé lui a été présenté sur les activités de cette zone spécialisée dans l'industrie de transformation alimentaire, avant de visiter une unité de transformation de tomate. Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises poursuivra mardi sa visite de travail dans la wilaya d'El-Oued, par la tenue d'une rencontre avec de jeunes promoteurs locaux et inspectera d'autres projets économiques.

SAÏDA**Production de 800.000 qx de céréales**

Quelque 800.000 quintaux de céréales ont été produits dans la wilaya de Saïda au titre de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris lundi du directeur par intérim des Services agricoles. La quantité de céréales engrangée jusqu'à présent au niveau des différents points de collecte de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a atteint les 214.139 quintaux, dont plus de 163.000 quintaux de blé dur, a précisé Mokhtar Merzoug. La quantité de production céréalière réalisée pour l'année en cours est répartie en 260 000

quintaux de blé dur, 175.000 quintaux de blé tendre, 310.000 quintaux d'orge et le reste est constitué d'avoine. Cette quantité de céréales a été produite sur une superficie totale emblavée de 101.214 hectares. La disponibilité de quantités suffisantes de semences et d'engrais ainsi que l'intensification des campagnes de sensibilisation au profit des agriculteurs concernant la lutte antiparasitaire et l'adoption de méthodes modernes d'irrigation ont permis d'atteindre cette production. D'importants moyens ont été mobilisés pour

garantir la réussite de la campagne de moissons-battage et la saison agricole en cours, dont 301 moissonneuses et 2.019 tracteurs, selon la DSA. Un entrepôt d'une capacité de 700.000 quintaux a également été désigné pour la collecte des céréales au niveau de la CCLS de la ville de Saïda, en plus de huit autres points de stockage d'une capacité de plus de 200.000 quintaux. La wilaya Saïda a enregistré l'année écoulée une production d'environ un million de quintaux de différentes céréales pour une superficie totale de 131.000 has.

EL TARF

Plus de 2.659 hectares de forêts ravagés par des incendies en deux mois

Pas moins de 2.659,5 hectares de forêts ont été ravagés par des incendies durant les mois de juillet et août dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation des forêts.



Cette superficie a été décimée par 147 feux de forêts, qui se sont déclarés dans les localités frontalières, relevant principalement des communes de Raml Souk, Bougous, Hamam Beni Salah, Oum T'boul, El Ayoune, Chihani, Bouhadjar et Zitouna, a-t-on ajouté. Détaillant que 83 feux de forêts ont été recensés en juillet dernier et 64 durant le mois d'août courant, la Conservation des forêts a indiqué que des pertes considérables ont été enregistrées à travers différentes zones forestières de la

wilaya frontalière. Un total de 1.918 ha de forêts a été détruit durant le mois de juillet dernier et 741 ha en août courant, a-t-on précisé. Les incendies de forêts, qui se sont déclarés ces dernières 48 heures, ont consommé plus de 167 ha, dont 76 ha d'arbres de différentes essences, 52 autres ha de maquis et quatre ha de broussailles, à travers les mechtas dépendant de Asfour, Oum T'boul, Bougous, Chihani, Bouhadjar, Ain Keyar, Ayoune et Hammam Beni Salah, a-t-on encore souli-

gné. Durant cette période, 68 agents saisonniers ont été mobilisés aux côtés des services locaux de la Protection civile, dans le cadre des interventions menées par la Conservation des forêts en vue de l'extinction d'un total de 14 incendies de forêts, a-t-on noté. Signalant que le mois de juillet dernier a enregistré "le plus important" bilan en matière d'incendies de forêts, les services locaux des forêts ont rappelé la nécessité de la vigilance et l'implication de tout un chacun pour la préservation du patrimoine fores-

tier de cette wilaya, qui représente 62% de sa superficie soit 179,03 ha. Selon un dernier bilan officiel, deux familles ont été sinistrées à la suite de la série feux de forêts enregistrés par la wilaya d'El Tarf, en plus de la perte de 170 têtes de cheptel, 275 ruches d'abeilles, 606 oliviers et 10 arbres fruitiers. Neuf (09) bidonvilles ont été en outre ravagés par les incendies de forêts, a-t-on précisé, fait savoir que 11 autres familles résidant en zones rurales touchées par ces sinistres ont bénéficiées d'aides.

ALGER (ÉVACUATION DES EAUX USÉES)

Des mesures anticipatives pour le curage des regards et canalisations

L'Etablissement de maintenance des réseaux routiers et d'assainissement de la wilaya d'Alger (ASROUT) a entamé la mise en oeuvre de mesures anticipatives pour éviter le bouchage des regards à Alger en prévision de la saison hivernale et ce dans le cadre du plan de prévention contre les risques des inondations, indique lundi un communiqué de la wilaya d'Alger.

L'Etablissement ASROUT a mobilisé des équipes spéciales pour exécuter le plan de curage des regards et des canalisations d'évacuation des eaux usées et pluviales en prévision de

la saison hivernale, étant donné que l'opération en question se poursuit tout au long de l'année et est intensifiée notamment durant les mois de juillet et août, précisé la wilaya d'Alger dans un communiqué rendu public sur sa page Facebook.

Cette opération a touché l'ensemble des points noirs de la wilaya d'Alger contre tout risque d'intempéries et des précipitations inopinées. Il s'agit, en première étape, du nettoyage des regards et des canalisations au niveau des communes de Bachdjarrah, Magaria, Hussein Dey, Sidi M'hamed, la Casbah, Bab El Oued,

Ben Aknoun et Bir Mourad Rais, avant que cette opération soit généralisée à travers le reste des communes des différentes circonscriptions administratives d'Alger.

Au sujet des travaux effectués par AsROUT durant la période de janvier à août 2020, la même source a fait état du curage de plus de 180.000 regards, du débouchage de 10.000 canalisations d'évacuations des eaux usées et pluviales, de l'évacuation à la décharge publique de 240.000 m³ de terres et de gravats et de la restauration de 117.000 m² de routes et trottoirs.

Brèves

TAMANRASSET

Arrestation de l'auteur présumé du meurtre du jeune Abdelkader Asrir

Les services de Police ont arrêté l'auteur présumé du meurtre du jeune Abdelkader (12 ans) dont le corps avait été découvert samedi dernier dans une bâtisse abandonnée à Tamanrasset, a indiqué lundi la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'auteur présumé du crime qui a été identifié par les policiers après d'intenses investigations et recherches sera présenté aux instances judiciaires une fois finalisées les procédures légales d'usage. Le corps du jeune Abdelkader Asrir a été découvert samedi dans une bâtisse abandonnée au quartier d'Ankouf à Tamanrasset et sa disparition remontait déjà à quatre jours, selon les proches de la victime.

TISSEMSILT

Réception de 2300 unités de fournitures de prévention contre la Covid-19

La direction de la Santé et la Population de la wilaya de Tissemsilt a reçu lundi 2.300 unités de fournitures de prévention contre la Covid-19, a-t-on appris auprès de la DSP. Le bureau de wilaya du Conseil de déontologie et d'éthique professionnelle des pharmaciens et celui du Syndicat national des pharmaciens privés ont livré 2.300 unités de combinaisons de protection, de protégés chaussures, de tenues médicales afin d'aider les équipes médicales et paramédicales à faire face à la pandémie. La DSP a procédé à la distribution des fournitures au profit des établissements publics hospitaliers et de santé de proximité des daïra de Tissemsilt, Théniet El Had et Bordj Bounâama. Selon la même source, il est prévu que la DSP reçoive dans les prochains jours une importante quantité d'équipements de prévention pour faire face au Coronavirus, à l'initiative des deux organisations. D'autre part, la direction de la Santé a rappelé que les établissements hospitaliers publics de Tissemsilt, Théniet El Had et Bordj Bounâama ont reçu, la semaine écoulée, 300 masques de protection en plastique à l'initiative de plusieurs associations humanitaires et culturelles.

TIARET

Aménagement de pistes rurales et sources d'eau dans des zones d'ombre

La Conservation des forêts de la wilaya de Tiaret a aménagé des pistes rurales et des sources d'eau dans les zones d'ombre des communes de Medrissa, Guertoufa et Sidi Ali Mellal, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'entreprise régionale de génie rural "Sersou-Tiaret" a réalisé plusieurs projets d'ouverture de pistes rurales dans le but de désenclaver des zones d'ombre, dont Ain Gueta, El Matmar Labiodh et Ain Zeid sur une distance de 4 km de la commune de Medroussa. Elle a également pris en charge l'aménagement de pistes et de la source d'eau de la ferme Maghraoui à Guertoufa. La commune de Sidi Ali Mellal a également bénéficié d'opérations d'aménagement d'un sentier rural sur 5 ? km afin de relier les zones isolées. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des instructions du wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramich, donnant la priorité à la disponibilité de l'eau potable, le désenclavement des zones d'ombre comme première étape pour enrayer les déséquilibres d'une région à une autre et atténuer des difficultés que vivent les populations des zones d'ombre.

GUELMA

Lancement prochain d'un programme de reboisement de 250 hectares

Un programme de reboisement de 250 hectares sera lancé dans la wilaya de Guelma "en début d'octobre prochain" afin de reconstituer le couvert végétal ravagés par les incendies, a indiqué lundi le conservateur des forêts, Boubaker Ouadi. "L'opération, qui s'inscrit

dans le cadre du programme sectoriel au titre de l'année 2020, vise à renouveler la richesse végétale dans trois (3) zones forestières", a précisé le responsable à l'APS, soulignant que les zones forestières programmées sont réparties sur 100 ha dans la commune d'Ain Ben Beida, 100 ha à Oued

Feragha, ainsi que 50 ha à Roknia. L'eucalyptus, le pin d'Alep et le chêne-liège constituent les principales variétés à planter dans le cadre de ce programme de renouvellement des zones forestières ravagées par les feux, a-t-il fait savoir, notant qu'il s'agit des mêmes espèces détruites par les

flammes. Le conservateur des forêts a révélé que les incendies enregistrés dans la wilaya de Guelma, au cours de la dernière période ont provoqué, à ce jour, la destruction de plus de 400 ha de zones forestières, de broussailles, d'oliviers et d'arbres de lentisque.



La JS Kabylie, premier club à reprendre les entraînements

La JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), est devenue le premier club, tous paliers confondus, à reprendre les entraînements, hier mardi, à l'occasion du stage préparatoire programmé à Akbou (Béjaïa), cinq

mois et demi après la suspension des compétitions et activités sportives en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). "C'est parti. Les joueurs entament ce mardi matin leur première séance d'entraînement après cinq

mois et demi de repos forcé en raison de la pandémie du Covid-19. Les camarades de Hamroune sont soumis à un travail axé essentiellement sur le volet physique. Cette première séance est dirigée par l'entraîneur-adjoint,

Mourad Karouf, assisté de l'entraîneur des gardiens, Aomar Hamenad et le préparateur physique adjoint, Syfax Oudai", a indiqué la JSK dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Brèves

ALLEMAGNE/FOOT

Retour partiel du public mi-septembre

La Fédération allemande de football (DFB) a annoncé, lundi qu'un nombre limité des spectateurs devra assister aux matchs de la Coupe d'Allemagne à partir de la mi-septembre pour la première fois depuis l'instauration du huis clos à cause du Covid-19. "En troisième division, en Coupe d'Allemagne et en Bundesliga féminine, l'accueil et le nombre des spectateurs (...) doit être décidé par chaque club en accord avec les autorités de santé locales", indique la DFB.

"Cela signifie que dans certains stades il pourra y avoir des fans, alors que dans d'autres, les clubs à domicile pourront accueillir moins, voire pas du tout de spectateurs", ajoute la DFB dans un communiqué, précisant que le déplacement de supporters demeure interdit.

Pour les première et deuxième divisions, qui dépendent de la Ligue (DFL) et non de la Fédération, il serait donc théoriquement possible d'accueillir du public dans certains stades dès la reprise le 18 septembre, dans le cadre du protocole sanitaire rigoureux proposé par la DFL.

Toutefois, la Bundesliga s'oriente pour l'instant vers une reprise à huis clos partout, pour une question d'uniformisation et afin de ne pas créer de distorsion de concurrence entre équipes bénéficiant du soutien de leurs fans et formations obligées de jouer dans ses stades vides.

R.S

GRÈCE

La finale de la Coupe reprogrammée le 12 septembre

La Fédération grecque de football a annoncé lundi que la finale de la Coupe de Grèce, qui doit opposer l'Olympiakos Le Pirée, nouveau champion, à l'AEK Athènes, a été reprogrammée au samedi 12 septembre au Rizoupoli Stadium à Athènes.

Cette finale était initialement prévue le 26 juillet. Mais l'Olympiakos avait alors refusé de jouer sur le terrain du Rizoupoli, préférant disputer la rencontre au Stade olympique d'Athènes.

Reprogrammée au 30 août au Stade olympique d'Athènes, la rencontre n'avait une fois de plus pas pu se dérouler, à cause cette fois d'un troisième cas de joueur de l'Olympiakos positif au Covid-19, ce qui avait entraîné la mise en quarantaine de toute l'équipe.

Si les autorités grecques décident de ne pas autoriser cette finale à se dérouler dans le stade athénien, la fédération a d'ores et déjà prévu un plan B: le Panthessaliko Stadium à Volos au nord du pays, à la même date. Mais où qu'elle soit disputée, elle aura lieu de toutes façons à huis clos.

Conséquence du choix de la date du 12 septembre: la Ligue grecque va devoir repousser le début du prochain championnat, qui avait été fixé au... 12 septembre.

R.S

ESPAGNE (FC BARCELONE - REAL MADRID)

Le premier classico de Liga sera disputé le 25 octobre

Le premier classico FC Barcelone - Real Madrid en Liga sera disputé le 25 octobre prochain au Camp Nou, ont annoncé LaLiga et la fédération espagnole de football lundi, après le tirage au sort traditionnel.

Après cette première affiche, le Barça du nouvel entraîneur Ronald Koeman et le Real Madrid de Zinédine Zidane, champion en titre, s'affronteront à nouveau pour le clasico retour de Liga le 11 avril au stade Alfredo di Stéfano (ou au Santiago-Bernabeu, si les travaux et l'évolution de la pandémie le permettent).

Reste encore l'inconnue de savoir si la superstar argentine Lionel Messi, en plein conflit avec la direction du club catalan et qui souhaite quitter le club blaugrana dès maintenant, sera présent lors de ces deux rendez-vous. D'après le tirage au sort effectué ce lundi en présence de représentants de cinq professions "héroïques" pendant la pandémie (secouristes, agents de surface, enseignants, forces de l'ordre et personnel soignant), les six équipes espagnoles encore en compétition au mois d'août (Real Madrid, FC Barcelone et Atlético Madrid en C1, Séville FC et Getafe en C3, Elche pour la montée en Liga) s'affronteront entre elles lors de la première journée... mais plus tard.

Ces trois matches comptant pour la première journée seront en effet disputés plus tard dans la saison, pour laisser à ces équipes le temps de se reposer et de se préparer correctement, après un exercice 2019-2020 interrompu entre mars et juin par la pandémie, puis terminé en juillet.

Le match Atlético Madrid - Séville FC se disputera par exemple le 12 janvier 2021, et les af-



fiches Real Madrid - Getafe et FC Barcelone - Villarreal au Camp Nou.

Les premières rencontres de la saison 2020-2021 de Liga seront disputées le week-end des 12-13 septembre, soit huit semaines après la fin de la saison 2019-2020. Les matches seront disputés à huis clos, toujours dans le but de lutter contre la pandémie.

La saison 2020-2021 du championnat d'Espagne se refermera le week-end du 23 mai 2021, avec notamment une affiche Real Madrid - Villarreal.

La saison 2020-2021 du championnat d'Espagne se refermera le week-end du 23 mai 2021, avec notamment une affiche Real Madrid - Villarreal.

R.S

ITALIE

Zlatan Ibrahimovic prolonge pour un an avec l'AC Milan

Zlatan Ibrahimovic, âgé de bientôt 39 ans, prolonge pour une saison son contrat avec l'AC Milan, a annoncé lundi soir le club de football italien.

Ibrahimovic, dont la prolongation ne faisait plus guère de doute dans la mesure où il s'était affiché ces derniers jours sur les réseaux sociaux avec le maillot de Milan et avait largement communiqué sur son retour en Italie, est désormais lié aux Rossoneri jusqu'au 30 juin 2021. "Aujourd'hui, Zlatan Ibrahimovic a rejoint ses coéquipiers et son entraîneur Stefano Pioli au centre sportif de Milanello où il a participé à sa première séance d'entraînement" en vue de la reprise de la Serie A, prévue le 19 septembre, annonce le club dans un communiqué.

Selon la presse italienne, Milan et son attaquant vedette se sont mis d'accord pour un salaire de 7 millions d'euros pour cette année supplémentaire. Zlatan Ibrahimovic a fait savoir dans la journée, via ses réseaux sociaux, qu'il reprendrait le N.11 de son premier passage à l'AC Milan entre 2010 et 2012, en lieu et place du N.21 adopté à son retour en début d'année. Le Suédois avait indiqué dès ce week-end qu'il souhaitait "aider le club à retourner où il mérite d'être". "Depuis six mois, on a fait de grandes choses mais on n'a rien gagné. (...) Il faut continuer et faire la même chose", avait-il souligné dans un vidéo. Ibrahimovic avait rejoint Milan fin décembre 2019 pour un contrat de six mois après avoir

quitté le Los Angeles Galaxy, pour un salaire de 3,5 millions d'euros, et une année supplémentaire en option. Depuis son retour en Lombardie, l'ex-attaquant du PSG a eu un impact positif sur une équipe en difficulté, marquant 11 fois en 20 matches de Serie A et de Coupe d'Italie. L'objectif affiché par l'AC Milan est de retrouver la Ligue des champions, une compétition reportée à sept reprises par les rossoneri mais qu'ils n'ont plus disputé depuis 2014.

R.S

FOOT/ FRANCE

Marseille recrute le Japonais Nagatomo

L'Olympique de Marseille a officialisé lundi sa troisième recrue, l'arrière gauche international japonais Yuto Nagatomo (33 ans), en fin de contrat à Galatasaray, qui vient pour être la doublure de Jordan Amavi.

"Nagatomo est olympien", annonce l'OM sur ses réseaux sociaux, présentant -en anglais- le joueur comme un "féroce guerrier", "rapide comme le tonnerre" et "coureur infatigable" ("fierce warrior", "thunder speed" et "tireless runner"), dans un mode carte à jouer de jeux

de société ou de jeux vidéo.

Nagatomo (122 sélections, 4 buts), qui aura 34 ans le 12 septembre, a signé pour un an, a précisé le club.

L'entraîneur André Villas-Boas avait annoncé dimanche après la victoire à Brest (3-2), premier match de l'OM en Ligue 1 cette saison, que le Japonais devait signer, après sa visite médicale.

Champion d'Asie 2011 (et finaliste en 2019), il a disputé les trois dernières Coupes du monde avec les "Samurai Blue", atteignant les

8e de finale en 2010 et 2018.

Nagatomo, qui portera le numéro 25, devient le troisième Japonais à porter le maillot olympien après Koji Nakata (2005-2006) et Hiroki Sakai, son nouveau coéquipier, au club depuis 2016. Le "Samourai Blue" est la troisième recrue estivale de l'OM. Les deux premières avaient un profil plus "trading" (revente avec bénéfice de joueurs, ndlr): le milieu Pape Gueye et le défenseur argentin Leonardo Barlerdi, âgés tous les deux de 21 ans.

R.S

SPORT/ ALGÉRIE

Feu vert pour une reprise progressive à huis clos

Le gouvernement a chargé le ministre de la Jeunesse et des Sports Sid Ali Khaldi d'examiner avec les différentes fédérations sportives la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huis clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline, a indiqué lundi un communiqué des services du Premier ministre.



Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports a été chargé en concertation avec les différentes fédérations sportives d'examiner la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huis clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline" pouvait-on lire dans le communiqué. L'ensemble des compétitions sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en

Algérie depuis le 16 mars dernier, en raison du Covid-19. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait annoncé le 9 juillet, comme première étape de reprise progressive, avoir autorisé les athlètes algériens "qualifiés et qualifiables" pour les prochains Jeux olympiques et Paralympiques 2020 de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) à reprendre les entraînements "avec le strict respect des mesures de protection".

Le MJS avait également décidé récemment de "lever les mesures de suspension des activités statutaires des structures d'organisation et d'animation sportive", ce qui permettra aux Clubs, aux Ligues et aux Fédérations sportives de tenir enfin leurs Assemblées générales de l'exercice 2019. Les mesures préventives, telles qu'énumérées par la Commission nationale de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus et le

Centre national de médecine du sport doivent être scrupuleusement respectées" pendant la tenue de ces assemblées, avait tenu à rappeler la tutelle. D'autre part, la Direction générale des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports avait entamé il y a trois semaines une série de discussions avec les différentes fédérations sportives, dont celle du football, en vue de la reprise des entraînements.

R.S

CA BORDJ BOU ARRERIDJ (LIGUE 1)

Les supporters réclament une société nationale pour leur club

Les supporters du CA Bordj Bou Arreridj (Ligue 1 professionnelle de football) ont demandé aux autorités publiques, lors de leur rencontre lundi au siège de la wilaya avec le délégué de l'instance de médiation de la République, qu'une entreprise publique prenne en charge leur club de cœur. Le CABBA qui traverse actuellement une période particulièrement délicate avec la démission de son président, Anis Bnhamadi conjuguée aux envies d'ailleurs d'une grande partie de l'effectif, voit aujourd'hui ses supporters réclamer l'organisation au plus vite d'une assemblée générale extraordinaire pour désigner une nouvelle direction et entamer la

préparation de la prochaine saison sous la houlette d'une entreprise publique. Le président du club amateur, El Houes Remache a affirmé à cette occasion qu'il n'était pas responsable du vide administratif que vit le conseil d'administration de la SSPA à la suite du départ d'Anis Bnhamadi soutenant que les membres restants dudit conseil doivent "urgemment" trouver une solution à cette situation avant l'entame de la préparation pour la nouvelle saison qui se profile. Il a ajouté que cette crise financière qui ronge aujourd'hui la société commerciale et qui fait que le club croule sous les dettes est le résultat de "la mauvaise gestion" appe-

lant dans ce contexte à "la nécessité de rationaliser les dépenses" en attendant d'obtenir le rapport final du commissaire aux comptes. De leur côté, les membres restants du conseil d'administration rejettent la suggestion de Remache comme la indiquée l'un d'eux, Djamel Messaoudane qui a affirmé que "les membres du CA ne sont pas juridiquement habilités à organiser une assemblée générale extraordinaire". Il a souligné à cet effet que la club amateur est l'actionnaire majoritaire et que par conséquent "il est le seul qui a la capacité de dresser une solution pour sortir de cette impasse administrative".

R.S

LIGUE 1 ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

La JSK, premier club à reprendre les entraînements

La JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football), est devenue le premier club, tous paliers confondus, à reprendre les entraînements, ce mardi, à l'occasion du stage préparatoire programmé à Akbou (Béjaia), cinq mois et demi après la suspension des compétitions et activités sportives en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). "C'est parti. Les joueurs entament ce mardi matin leur première séance d'entraînement après cinq mois et demi de repos forcé en raison de la pandémie du Covid-19. Les camarades de Hamroune sur le volet physique. Cette première séance est dirigée par l'entraîneur adjoint, Mourad Karouf, assisté de l'entraîneur

des gardiens, Aomar Hamenad et le préparateur physique adjoint, Syfax Oudat", a indiqué la JSK dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Pourtant, les pouvoirs publics n'ont pas encore autorisé les clubs de l'élite à reprendre l'entraînement. Le gouvernement a chargé le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) Sid Ali Khaldi d'examiner, avec les différentes fédérations sportives, la possibilité de reprise progressive des activités et manifestations sportives à huis clos, selon des protocoles sanitaires adaptés à chaque discipline, selon un communiqué publié lundi par les services du Premier ministre. "Tous les joueurs semblent concentrés et s'exercent dans la bonne ambiance", ajoute la

JSK, assurant que ce premier stage de préparation se déroule avec "le respect des mesures barrières dans tous les espaces communs, notamment au stade". Ce premier regroupement devait initialement débuter samedi 29 août, avant d'être repoussé de 48 heures, pour permettre la finalisation des examens médicaux et le feu vert du médecin en chef du club. La formation kabyle, dirigée par l'entraîneur tunisien Yamen Zelfani, a terminé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), à la 4e place au classement avec 36 points, à quatre longueurs du CR Belouizdad, désigné à titre exceptionnel champion d'Algérie.

R.S

Brèves

CR BELOUZDAD

Cinq joueurs libérés

Le CR Belouizdad (Ligue 1 de football) a publié ce lundi sur sa page Facebook une première liste de joueurs libérés composée de cinq éléments de l'équipe première dont deux anciens internationaux.

Outre le jeune Noufel Ould Hamou, 21 ans dont le contrat a été résilié à l'amiable la semaine dernière, la direction du CRB va devoir négocier avec quatre joueurs qui sont toujours sous contrat. Il s'agit d'Ahmed Gasmi, 35 ans (2021), Toufik Zerrara, 34 ans (2022), Mohamed Khoufir Ziti, 30 ans (2021) et Islam Bendif 28 ans (2021). Ces joueurs ont été invités à se présenter pour régler leur situation avec la direction du club. Pour rappel, le CR Belouizdad a recruté deux joueurs lors du mercato estival, Zakaria Draoui (26 ans) qui signe son retour chez le champion d'Algérie, deux années après l'avoir quitté et le défenseur international du Club Africain (Ligue 1/ Tunisie) Mokhtar Belkhirer (28 ans), qui s'est engagé pour trois saisons.

Avant de penser à renforcer son équipe première, le Chabab a engagé de jeunes éléments pour intégrer l'équipe des réserves, à l'image du défenseur central Redouane Chouti (18 ans/USM Bel-Abbès) et du milieu de terrain Houssam-Eddine Mrezigue (20 ans/MC Alger) qui se sont engagés pour un contrat de quatre saisons.

Peu après la suspension du championnat le 16 mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), la CRB a prolongé certains de ses talents, à l'instar des deux défenseurs Chouaib Keddad (26 ans) et Zine Al-Abidine Boulekhoua (30 ans), ainsi que le milieu de terrain défensif Billel Tarikat (29 ans).

R.S

MC ORAN

Le Français Bernard Casoni nouvel entraîneur

Le technicien français Bernard Casoni est devenu le nouvel entraîneur du MC Oran, en remplacement de Bachir Mecheri, a appris l'APS lundi soir auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Cette désignation a été décidée, lundi soir, lors d'une réunion des membres du Conseil d'administration du club oranais, présidée par Tayeb Mehiaoui. "Nous avons trouvé un accord final avec Casoni, qui se trouve actuellement bloqué en France, suite à la fermeture des frontières à cause de la pandémie du coronavirus (Covid-19). Le technicien français a signé un contrat d'un an, transmis par e-mail", ont précisé des dirigeants du club. Bernard Casoni (58 ans) rejoindra Oran dès l'ouverture de l'espace aérien et la reprise des vols commerciaux, a-t-on ajouté. Il s'agit de la deuxième expérience pour Casoni dans le championnat algérien après avoir dirigé le MC Alger à deux reprises (2017-2018) et 2019. En matière de recrutement, trois nouveaux joueurs sont venus renforcer les rangs des "Plouge et blanc". Il s'agit de Chérif Siam (ex-AS Ain M'ilia), le gardien de but Houssam Larini (ex-CS Constantine), et l'attaquant Adel Khettab (ex-WA Boufarik).

R.S

FOOT/ LIGUE 2/ SAISON 2020/2021

Les clubs optent pour un championnat classique en aller et retour

La majorité des clubs de Ligue 2 ont opté pour un championnat classique en aller et retour lors de la réunion qui s'est tenue lundi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) entre la FAF et les clubs de cette division (32 présents sur 36), a annoncé la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Le championnat de Ligue 2 composé de deux groupes de 18 clubs se jouera donc sur 34 journées. Signalons qu'à l'instar de la Ligue 1 professionnelle, la Direction technique nationale de la FAF a proposé trois variantes : Championnat classique en aller et retour, Championnat en aller simple avec play-off et play-down et Championnat en aller simple. La réunion présidée par le président de la FAF, Kheireddine Zelcchi, en présence de Ali Malek, président de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), a traité également le statut des clubs. Aussi les clubs qui avaient dans le passé un statut professionnel mais en veille, sont dans l'obligation de réactiver leur statut ou d'engager une procédure judiciaires pour revenir à celui de l'association amateur. Concernant les clubs professionnels de Ligue 2 inscrits de la Ligue de football professionnelle, ils sont contraints d'assainir d'abord la situation des salaires de leurs joueurs à la date du 15 mars 2020 ensuite ils sont invités à trouver des arrangements à l'amiable avec leur joueurs en collaboration de la chambre de résolutions des litiges. Rappelons que depuis la date du 15 mars, les compétitions ont été suspendues en raison de la pandémie du Covid-19. Par ailleurs, le président de la FAF a informé les clubs de la nouvelle disposition réglementaire qui leur accorde la possibilité de procéder aux 5 remplacements dans le match, seulement ils doivent s'effectuer en trois temps.

Brèves

VENEZUELA

Maduro gracie plus d'une centaine d'opposants

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a gracié plus de cent opposants, dont des députés et des proches collaborateurs du chef de file de l'opposition Juan Guaido "dans le but de promouvoir la réconciliation nationale", a annoncé lundi le ministre de la Communication. "Une grâce présidentielle est accordée aux citoyens mentionnés ci-dessous", a déclaré le ministre Jorge Rodríguez, en lisant une liste de noms lors d'une conférence de presse diffusée par la télévision d'Etat. Dans cette liste longue de 110 noms figure notamment Roberto Marrero, bras droit et chef de cabinet de Juan Guaido, arrêté pour "terrorisme" et incarcéré en mars 2019, deux mois après que M. Guaido se soit déclaré président par intérim du Venezuela. Renzo Prieto et Gilber Caro, deux députés d'opposition farouchement anti-Maduro, eux aussi emprisonnés, bénéficient également de cette grâce présidentielle. Cette annonce intervient trois mois avant les élections législatives du 6 décembre que Juan Guaido et les principaux partis d'opposition ont appelé à boycotter, jugeant que leur organisation par les autorités chavistes seraient entachée de "fraude" quoi qu'il en soit. Certains autres graciés ont été condamnés ou font l'objet de poursuites pénales lancées par la justice sans pour autant être incarcérés. C'est le cas par exemple de Henry Ramos Allup, une autre figure de l'opposition.

NORD-EST DU RDC

Des élèves de nouveau attaqués par des hommes armés

Une trentaine d'élèves ont été attaqués à la veille de leur examen de fin d'études secondaires par des hommes armés qui ont violé une ou plusieurs lycéennes dans le Nord-Est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué lundi des sources au sein de l'Eglise et du gouvernorat. Un groupe d'hommes armés a attaqué dans la nuit de dimanche à lundi un centre qui hébergeait 32 élèves à Isiro, chef-lieu de la province du Haut-Uélé. Ces élèves - 16 garçons, 16 filles - "s'étaient regroupés pour passer le lendemain (lundi) le test de dissertation", a déclaré l'abbé Georges Semende, du diocèse d'Isiro-Niangara, cité par l'agence AFP. "Ces bandits ont violé les filles", a-t-il accusé. Le porte-parole du gouverneur, Félicien Nangana a fait état d'une jeune fille violée. "Malgré ce traumatisme, ils ont accepté de passer leur test de dissertation. Les autorités ont ouvert une enquête", a ajouté l'homme d'Eglise. "Je suis révolté à la suite de l'attaque et du viol des élèves à Isiro en plein examen", a réagi sur Twitter le député Claudel Lubaya qui a invité la coalition au pouvoir à Kinshasa à "tirer les conséquences de la défaillance des ministres et services commis à la sécurité". Dans la province orientale de Sud-Kivu, quelque 700 lycéens et leurs enseignants ont dû fuir des combats à proximité d'un centre scolaire, selon Nyange Saluba, un responsable de la société civile près de Mikenge (territoire de Mwenga). Les affrontements ont opposé des groupes armés locaux à des milices Banyamulenge (Congolais tutsis rwandophones) qui se font la guerre depuis plusieurs mois sur les hauts-plateaux de Fizi.

GHAZA

Le Hamas annonce un "accord" avec Israël pour mettre fin aux bombardements



Le mouvement palestinien Hamas, au pouvoir depuis plus d'une décennie dans la bande de Gaza, a annoncé lundi soir un "accord" pour mettre fin aux bombardements israéliens quasi-quotidiens au mois d'août. Au terme de dialogues et de différents contacts, le dernier en date avec l'émissaire du Qatar Mohammed el-Emadi, "un accord a été conclu pour contenir l'escalade et mettre fin à l'agression sioniste

contre notre peuple", a indiqué dans un communiqué le bureau du chef politique du Hamas à Gaza, Yahya Sinouar. L'armée israélienne bombarde presque toutes les nuits depuis le 6 août dernier la bande de Gaza. Prenant comme prétexte des tirs de ballons incendiaires vers Israël, l'Etat sioniste a aussi resserré son blocus de Gaza en fermant le point de passage de marchandises de Kerem Shalom et en stoppant

les livraisons de carburant à ce territoire palestinien, ce qui a obligé la seule centrale électrique de la bande de Gaza à fermer. Cette montée des tensions à Gaza s'est doublée dans la dernière semaine de premiers cas de Covid-19 hors des "centres de quarantaine" locaux ce qui a fait craindre une propagation rapide du virus sur un territoire réduit, densément peuplé, où la moitié des deux millions d'habitants vi-

vent sous le seuil de pauvreté, et de surcroît bombardé et privé d'électricité. Selon une source du Hamas, cité par l'agence AFP, l'ensemble des factions palestiniennes présentes dans la bande de Gaza ont convenu de cesser les tirs de ballons incendiaires et de projectiles. Par ailleurs Gaza sera réapprovisionnée dès mardi en carburant ce qui permettra de remettre en marche la centrale électrique locale.

CRISE POLITIQUE AU ZIMBABWE

L'Afrique du Sud compte renvoyer des émissaires

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a annoncé lundi qu'il enverrait pour la seconde fois des émissaires au Zimbabwe dans les prochains jours afin d'aider à y résoudre la crise politique. Trois hommes politiques sud-africains d'expérience se sont rendus au Zimbabwe début août après l'interdiction des manifestations anti-gouvernement et l'arrestation de plusieurs manifestants. La délégation, qui n'avait pas pu rencontrer les partis d'opposition, avait été aussi largement critiquée pour n'avoir pas réussi à aborder frontalement avec le président Emmerson Mnangagwa les questions les plus cruciales.

Le gouvernement zimbabwéen a nié l'existence de toute crise au sein du pays. Le secrétaire général (du parti au pouvoir, le Congrès national africain) va parachever la délégation qui se rendra au Zimbabwe dans les jours à venir et qui rencontrera le parti au pouvoir" a affirmé M. Ramaphosa lors d'une conférence de presse virtuelle lundi. "Lorsqu'ils seront là-bas, (les émissaires) devraient avoir l'opportunité de rencontrer d'autres acteurs politiques du Zimbabwe", a-t-il précisé avant d'ajouter: "Clairement, il est important que nous obtenions une vision aussi large que possible de ce qu'il se passe au Zimbabwe."

TUNISIE

Ennahdha accorde la confiance au gouvernement Mechichi

Le conseil de la Choura du mouvement tunisien Ennahdha a décidé d'accorder la confiance au gouvernement proposé par Hichem Mechichi, fait savoir Abdelkrim Harouni, président du conseil. "Réuni, lundi soir, le conseil de la Choura a invité son bloc parlementaire à voter la confiance au nouveau gouvernement proposé", souligne encore Harouni dans une déclaration aux médias. Harouni a affirmé le soutien du mouvement Ennahdha au gouvernement Mechichi, faisant état d'une majorité parlementaire qui va accorder la confiance à cette équipe gouvernementale. Le parlement tient mardi une séance plénière pour le vote de confiance au gouvernement proposé par Hichem Mechichi.

SYRIE

Deux soldats tués dans des raids israéliens

Au moins deux soldats syriens ont été tués et sept autres blessés dans des raids israéliens lundi soir au sud de Damas, a rapporté l'agence de presse officielle Sana. "L'ennemi israélien a visé la région sud avec des missiles et notre défense antiaérienne a répliqué", a indiqué Sana, citant une source militaire. "L'attaque israélienne a fait deux martyrs et

blessé sept soldats", a ajouté Sana. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), les tirs israéliens ont visé des positions de l'armée syrienne et du Hezbollah chiite libanais dans le nord de la province méridionale de Deraa et au sud-ouest de Damas. L'OSDH a confirmé la mort de deux soldats syriens, ainsi que celle de trois combattants non-Syriens. Il s'agit du deuxième incident

en son genre ce mois. Le 3 août, Israël avait - fait rare - revendiqué des frappes sur la province méridionale de Qouneitra, en représailles à des "tentatives" de placer des bombes artisanales le long de sa frontière contestée avec la Syrie. Depuis le début en 2011 du conflit en Syrie, Israël a mené de nombreux raids contre les forces du régime mais aussi contre ses alliés, l'Iran et le Hezbollah libanais.

TRANSITION AU MALI

Le CNSP se concerta avec les partis et la société civile

Le Comité national pour le salut du peuple (CNSP) au Mali a annoncé mardi tenir avec les partis et la société civile, samedi et dimanche, des consultations sur "la gestion de la transition" après le changement inconstitutionnel ayant abouti à la démission forcée du président Ibrahim Boubacar Keita.



Le CNSP organise au Centre International de Conférence de Bamako, les 5 et 6 septembre 2020 les journées de concertations nationales sur la gestion de la transition", a indiqué le Comité dans un communiqué, soulignant que "ces rencontres ont pour objectif de convenir de la feuille de route de la transition, de définir l'architecture et les organes de la transition, et enfin de contribuer à l'élaboration de la charte de la transition". Le Comité, créé par les militaires mutins, a nommé cet événement qui sera placé sous la présidence

du Colonel Assimi Goita, président du CNSP, "les partis politiques, les organisations de la société civile, le M5 RFP, les groupes signataires de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger et les mouvements de l'inclusivité". Les organisations syndicales et les associations et faitières de la presse, prendront part également à ces consultations, selon le communiqué du CNSP. Lundi, le CNSP a programmé lundi "une série d'audiences (avec les) forces vives de la nation, en préparatif des assises sur le format de la transition", dit-il sur son compte Twitter.

Un calendrier des audiences accordées par le CNSP aux différentes parties, prévoyait des rencontres séparées avec des représentants de partis politiques, de syndicats, du patronat, de la diaspora et des communautés religieuses. La première réunion de, prévue samedi avec les organisations politiques et civiles sur un futur transfert des pouvoirs, a été reporté par le Comité "à une date ultérieure" en invoquant des "raisons d'ordre organisationnel". Réunis vendredi en sommet extraordinaire sur la situation au Mali, les pays d'Afrique de l'Ouest ont réclamé aux militaires

mutins le lancement immédiat d'une "transition civile" et des élections d'ici 12 mois, en échange d'une levée progressive des sanctions. Lundi dernier, le porte-parole des militaires mutins, Ismaël Wagué a indiqué que "toute décision relative à la taille de la transition, au président de transition et à la formation du gouvernement, se fera entre Maliens (...) conformément à notre première déclaration". "Je tiens à rassurer les uns et les autres qu'aucune décision ne sera prise par rapport à la transition sans cette consultation massive", a-t-il promis.

R.I

Brèves

JAPON

Le vote pour remplacer le PM prévu le 14 septembre

L'élection au sein du Parti libéral-démocrate (PLD) japonais pour remplacer son chef et actuel Premier ministre Shinzo Abe, démissionnaire pour raisons de santé, devrait se tenir le 14 septembre, ont fait savoir hier les médias locaux. Cette élection interne déterminera de fait qui deviendra le nouveau Premier ministre. Une annonce officielle du PLD sur la date du vote était attendue ultérieurement mardi ou mercredi. Le parti a déjà tranché sur le format que va prendre son élection interne: une procédure réduite et accélérée qui impliquera seulement les parlementaires et des délégués régionaux du PLD, soit seulement 535 électeurs au total. En temps normal, une telle élection interne implique tous les adhérents du parti à travers le pays. Organiser une élection à cette échelle "prendrait deux mois. Etant donné la santé du Premier ministre, deux mois c'est très long. Nous ne pouvons pas prendre autant de temps", a justifié mardi lors d'une conférence de presse le président du conseil général du PLD Shunichi Suzuki. Le dépôt des candidatures sera fixé au 8 septembre, selon les médias locaux. L'actuel secrétaire général et porte-parole du gouvernement Abe, Yoshihide Suga, 71 ans, est donné favori de l'élection du PLD.

R.I

SUDAN

Report à nouveau du procès d'Omar El-Bachir

Le procès de l'ex-président soudanais Omar El-Bachir et 27 autres personnes, a été une nouvelle fois reporté, au 15 septembre pour des raisons sanitaires liées au coronavirus, a annoncé mardi le président du tribunal. "L'audience est ajournée (...) au 15 septembre pour mettre en place les mesures" sanitaires contre le nouveau coronavirus, a indiqué le juge environ 45 minutes après le début de l'audience. Le début du procès a été retardé à plusieurs reprises depuis fin juillet. Agé de 76 ans, Omar El-Bachir a été destitué par l'armée en avril 2019 après des mois de révolte populaire. Le président déchu et plusieurs autres personnes, parmi lesquels ses anciens vice-présidents Ali Osman Taha et le général Bakri Hassan Saleh, sont accusés d'avoir renversé le gouvernement démocratiquement élu du Premier ministre Sadek al-Mahdi il y a 31 ans, lors du troisième coup d'Etat depuis l'indépendance du Soudan en 1956.

R.I

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

La Turquie prolonge sa recherche d'hydrocarbures

La Turquie a annoncé lundi l'extension de ses recherches gazières en Méditerranée orientale jusqu'au 12 septembre. Les activités d'Oruç Reis, accompagné de deux autres navires sismiques Cengizhan et Altaman, ont été prolongées jusqu'au 12 Septembre, a annoncé la marine turque dans une notice maritime (Navtex). Le déploiement initial de l'Oruç Reis au sud de l'île grecque de Kastellorizo le 10 août a déclenché une escalade des tensions entre Athènes et Ankara. La Turquie et la Grèce se disputent le partage de réserves gazières découvertes ces dernières années en Méditerranée orientale. Athènes soutient que le droit d'exploiter les ressources naturelles autour de ses îles situées à proximité des côtes turques lui appartient. Mais Ankara refuse, estimant que cela reviendrait à priver la Turquie de dizaines de milliers de km2 de mer et à l'emprisonner à l'intérieur de ses côtes". Préoccupée par des tensions croissantes, l'Union européenne a menacé vendredi d'infliger de nouvelles sanctions à la Turquie en cas d'absence de progrès dans le dialogue entre Ankara et Athènes.

R.I

NATIONS-UNIES

Veto américain à une résolution sur les terroristes étrangers

Les Etats-Unis ont mis lundi à l'ONU leur veto à une résolution sur le sort des "combattants jihadistes" étrangers au motif que le texte ne demandait pas leur rapatriement, illustrant un fossé qui se creuse avec leurs alliés européens. Rédigé par l'Indonésie, membre non permanent du Conseil de sécurité, le texte a recueilli 14 voix en sa faveur, seuls les Etats-Unis votant contre. Le projet de résolution se bornait à encourager les membres de l'ONU à réinsérer dans leur société ces ex-terroristes appartenant à des groupes armés dont plusieurs milliers sont détenus en Syrie et Irak, une fois leur éventuelle peine de prison accomplie, et à apporter une aide particulière à leurs femmes et enfants. Washington, qui a été

soutenu lors des négociations par Moscou pour inclure le terme "rapatriement" dans le texte, défend depuis longtemps la nécessité de rapatrier dans leur pays d'origine les terroristes étrangers détenus en Syrie et en Irak. Les Européens mais aussi des pays arabes sont contre cette politique, préférant qu'ils soient jugés et purgent leur peine dans le pays où ils ont commis leurs crimes. En Europe, plusieurs pays comme la France ou la Belgique ont adopté une politique du cas par cas pour rapatrier des enfants (voire leur mère) de terroristes détenus au Moyen-Orient. Sur ce sujet de la lutte contre le terrorisme, a priori consensuel jusqu'à présent en Occident dans les instances internationales, la décision des Etats-Unis

d'utiliser leur veto est spectaculaire et semble traduire une irritation croissante de Washington à l'égard des Européens. Plus tôt dans le mois, les Européens avaient rejeté sèchement à l'ONU un projet de résolution américain destiné à prolonger un embargo sur les armes imposé à l'Iran comme une tentative américaine de faire rétablir des sanctions internationales contre Téhéran. "C'est très dommage" que Washington ait choisi le veto, a réagi un diplomate européen, cité par l'agence AFP. La semaine dernière, lors d'un débat consacré au contreterrorisme, l'ambassadrice américaine à l'ONU, Kelly Craft, avait déploré que les Européens, comme sur le sujet de l'Iran selon elle, préfèrent "se mettre la tête dans le sable" face à "la

grave menace" posée par les terroristes étrangers. "Nous devons travailler ensemble pour éviter que la population de terroristes étrangers détenus en Syrie et en Irak, comme les membres de leurs familles, ne deviennent pas le noyau" d'une relance du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), avait-elle ajouté, en évoquant des négociations difficiles sur le texte indonésien. Le veto américain représente un camouflet pour l'Indonésie qui avait fait de ce texte l'une des priorités de sa présidence en août du Conseil de sécurité. Pour ce pays, le recours au veto des Etats-Unis est "illogique". Sous couvert d'anonymat, certains diplomates ont qualifié l'attitude de Washington de "puérile".

R.I

Le doux parfum de la démocratie

On connaît la musique. A l'instar de BHL (Bernard Henri Levy) se précipitant dans son jet privé pour désigner les cibles à vitrifier, les fauteurs de guerre civile mandatés par les officines de l'ingérence sont toujours à l'affût, chez les autres, de la moindre secousse qu'ils transforment alors, grâce à leurs sponsors planétaires, en juteuse opportunité de déstabilisation pour le compte de l'impérialisme.

Ces dernières semaines, on a ainsi pu voir comment, ciblant la Biélorussie à l'occasion d'une crise politique, les vautours du droit-de-l'homme se sont jetés comme la vérole sur ce pays dont ils ignoraient tout la veille. Manifestement, ils rêvent d'en faire un nouveau bantoustan au profit de l'oligarchie mondialiste en y ouvrant les vannes, de gré ou de force, de la grande braderie néolibérale. On ne fera croire à personne que c'est l'autoritarisme du président Loukachenko, au pouvoir depuis 26 ans, qui arrache des larmes de crocodile à ces belles âmes occidentales. Car le fait est qu'elles sont beaucoup moins regardantes sur le respect des droits de l'homme lorsqu'elles tapinent pour les monarchies du Golfe. En réalité, s'il est pris pour cible, c'est surtout parce que le pouvoir biélorusse, dont

nul ne prétend qu'il est sans reproches, entend néanmoins préserver les acquis sociaux et le patrimoine national hérités de la période soviétique en les soustrayant aux convoitises d'une finance prédatrice et prompte à démolir tout ce qu'elle touche. Et de mémoire d'homme, on n'a jamais vu une politique d'ingérence se faire au profit de qui que ce soit d'autre que de celui qui la pratique. Au IV^e siècle avant notre ère, Aristote ironisait déjà en faisant observer que "nous n'allons tout de même pas, nous les Grecs, nous mettre à délibérer sur les affaires qui concernent les Scythes". Il est ahurissant de voir que l'admission d'une règle aussi simple, dans le cerveau d'hommes occidentaux, échoue encore à passer la rampe de la perception la plus élémentaire. On se demande bien à quel titre les régimes politiques occidentaux, d'ailleurs,

sont fondés à donner des leçons de morale à la planète entière. Et il faut vraiment que le monde ait été frauduleusement mis à l'envers pour qu'on finisse par prendre leur propension historique au crime de masse pour un certificat de vertu et d'exemplarité. A croire que l'idéologie dans laquelle nous barbotons comme des canards à de surprenantes vertus alchimiques : elle transforme la merde en parfum. La politique occidentale a beau empiler les cadavres, cette compulsion n'est jamais imputée à son essence même. Cette brutalité n'est qu'un accident de l'histoire, égarement passager, vagues péripéties rapidement plongées dans l'oubli par les mécanismes de la mémoire sélective. On peut vitrifier les Libyens à sa guise, transformer l'Afghanistan en champ de ruines, livrer les Syriens à Al-Qaïda, tenter

de mettre l'Iran à genoux, faire crever les enfants vénézuéliens en les privant de médicaments, après tout ce n'est jamais que du menu fretin. De la volaille au teint bāsané vouée à l'immolation sacrificielle par les grands prêtres de la démocratie et des droits de l'homme. Sur l'échelle de Richter du massacre à la tronçonneuse, il y a longtemps que la démocratie occidentale a dépassé toutes les prévisions. Chapelets de bombes sur les Coréens, les Vietnamiens, les Cambodgiens, les Irakiens, les Palestiniens, les Syriens, les Libyens, les Afghans, les Yéménites. Guerre par procuration, blocus, guerre économique, action clandestine, coup d'État, manipulation de la terreur : la panoplie est inépuisable, le résultat édifiant. Soyons fiers et exportons notre savoir-faire !

Par Bruno Guigue

POURQUOI L'ITALIE DÉPLOIE

Ses chasseurs bombardiers en Lituanie

On estime que le trafic aérien civil en Europe chutera cette année de 60% par rapport à 2019, à cause des restrictions pour le Covid-19, mettant en péril plus de 7 millions d'emplois. En compensation le trafic aérien militaire s'accroît. Vendredi 28 août, six bombardiers stratégiques B-52 de l'US Air Force ont survolé en une seule journée tous les 30 pays de l'OTAN en Amérique du Nord et Europe, flanqués dans les divers segments par 80 chasseurs bombardiers des pays alliés. Cette grande manœuvre appelée "Ciel Allié" - a déclaré le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg - prouve "le puissant engagement des États-Unis envers les Alliés et confirme que nous sommes en mesure de décourager l'agression".

Évidente l'allusion à l'"agression russe" en Europe. Les B-52, transférés le 22 août de la base aérienne Minot au Nord Dakota à celle de Fairford en Grande-Bretagne, ne sont pas de vieux avions de la Guerre froide utilisés désormais seulement pour les parades. Continuellement mis à jour, ils ont conservé leur rôle de bombardiers stratégiques à longue portée. Ils sont maintenant ultérieurement potentialisés. L'US Air Force, avec une dépense de 20 milliards de dollars, dotera sous peu 76 B-52 de nouveaux moteurs, qui permettront aux bombardiers de voler pendant 8.000 Km sans approvisionnement en vol, en transportant chacun 35 tonnes de bombes et missiles à tête conventionnelle ou nucléaire. L'US Air Force, en avril dernier,



a confié à la société Raytheon Co. la construction d'un nouveau missile de croisière à longue portée, armé de tête nucléaire, pour les bombardiers B-52. Avec ces bombardiers et d'autres, tous stratégiques d'attaque nucléaire, y compris les B-52 Spirit, l'US Air Force a effectué sur l'Europe depuis 2018 plus de 200 sorties, surtout sur la Baltique et la Mer Noire au bord de l'espace aérien russe. À ces exercices participent les pays européens de l'OTAN, en particulier l'Italie. Quand le 28 août un B-52 a survolé notre pays, il avait à ses côtés des chasseurs italiens pour simuler une mission conjointe d'attaque. Immédiatement après des chasseurs bombardiers Eurofighter Typhoon de l'Aéronautique italienne sont partis pour

se ranger dans la base de Siauliai en Lituanie, accompagnés d'une centaine de militaires spécialisés. À partir du 1er septembre ils y resteront pendant 8 mois, jusqu'en avril 2021, pour "défendre" l'espace aérien de la Baltique. C'est la quatrième mission OTAN de "police aérienne" effectuée dans la Baltique par notre Aéronautique. Les chasseurs italiens sont prêts 24 heures sur 24 au scramble, décollent sur alarme pour intercepter des avions "inconnus", qui sont toujours des avions russes volant entre quelque aéroport intérieur et l'enclave russe de Kaliningrad à travers l'espace aérien international sur la Baltique. La base lituanienne de Siauliai, où ils sont basés, a été potentialisée par les États-Unis, qui en

ont triplé la capacité en y investissant 24 millions d'euros. La raison en est claire : la base aérienne est distante d'à peine 220 Km de Kaliningrad et de 600 de Saint Petersburg, distance qu'un chasseur comme l'Eurofighter Typhoon parcourt en quelques minutes. Pourquoi l'OTAN déploie-t-elle au bord de la Russie ces avions à double capacité conventionnelle et nucléaire ? Certainement pas pour défendre les pays baltes d'une attaque russe qui, si elle advenait, signifierait le début de la guerre mondiale thermonucléaire. La même chose arriverait si les avions OTAN attaquaient depuis la Baltique les villes russes limitrophes. La véritable raison de ce déploiement est d'accroître la tension, en fabriquant l'image d'un

dangereux ennemi, la Russie, se préparant à attaquer l'Europe. C'est la stratégie de la tension mise en oeuvre par Washington, avec la complicité des gouvernements et des parlements européens et de l'Union européenne même. Cette stratégie comporte une augmentation croissante de la dépense militaire au détriment de la dépense sociale. Exemple : le coût d'une heure de vol d'un chasseur Eurofighter a été calculé, par l'Aéronautique même, à 66.000 euros (amortissement de l'avion compris). Somme en argent public, supérieure à deux salaires moyens annuels bruts. Chaque fois qu'un Eurofighter décolle pour "défendre" l'espace aérien de la Baltique, il brûle en une heure, en Italie, deux emplois.

Par Manlio Dinucci